

La laïcité à l'Université de Lorraine

Rapport d'activité de l'année 2024

Pascal Tisserant, référent laïcité

14 mars 2025

SOMMAIRE :

Introduction

Contexte du bilan d'activité

L'Université de Lorraine : un grand établissement fier de ses diversités

Éléments de gouvernance liée à la laïcité

1. L'organisation de la fonction de référent dans l'établissement

2. Les activités de conseil ou de médiation du référent et les atteintes à la laïcité

2.1. Activité de conseil

2.2. Traitement des violences et des discriminations

3. La formation et la sensibilisation au principe de la laïcité

3.1. Les formations pour les personnels

3.2. L'espace EDI sur Arche pour les personnels et les étudiants

3.3. SENSE, le cours en ligne obligatoire (Nouveauté 2024)

3.4. EDI campus-tour (Nouveauté 2024)

4. Les événements ou faits marquants 2024

4.1. Création d'une page web dédiée à la laïcité

4.2. Le café EDI spécial laïcité

4.3. La journée « Faire vivre la laïcité : actions et outils »

4.4. Le colloque sur « le thème de l'actualité de la laïcité »

4.5. Événements organisés par l'INSPÉ de Lorraine

INTRODUCTION

CONTEXTE DU RAPPORT 2024

Le rapport d'activité 2024 des référents et des référentes laïcité des établissements de l'ESR est le second rapport du genre. Le ministère, plus précisément la DGESIP, et Amine Amar, référent laïcité ministériel enseignement supérieur – recherche, ont renouvelé leur demande d'un rapport pour l'année en cours à l'occasion du regroupement des référentes et des référents laïcité des établissements qui s'est tenue par visioconférence le 29 novembre 2024.

Cette réunion avait permis d'avoir un rapide retour à l'oral des 30 rapports des activités réalisées en 2023 transmis au ministère en mars 2024. Cette première édition des rapports d'activité faisait suite à la nomination des référentes et référents laïcité qui avait été demandée en septembre 2023.

Pour cette seconde édition, ces documents sont invités à rapporter « les atteintes à la laïcité ». Dans ce rapport, nous traiterons ce point dans la deuxième des quatre rubriques que l'on nous invite à suivre cette année :

1. L'organisation de la fonction de référent dans l'établissement
2. Les activités de conseil ou de médiation du référent
3. La formation et la sensibilisation au principe de la laïcité au sein de l'établissement
4. Les événements ou faits marquants 2024

Avant d'aborder ces quatre points, rappelons le contexte de la laïcité à l'Université de Lorraine et les éléments de gouvernance liés à la laïcité que nous avons déjà décrit dans le précédent rapport il y a un an.

L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE : UN GRAND ÉTABLISSEMENT FIER DE SES DIVERSITÉS (RAPPEL)

L'Université de Lorraine (UL) regroupe 60 000 étudiantes et étudiants et plus de 7 000 personnels, sources d'une importante diversité interindividuelle et intergroupe. Implantée sur 51 campus, deux métropoles et une douzaine de villes d'équilibre, ainsi que sur quatre départements différents, avec 60 unités de recherche et 43 composantes de formation (dont 11 écoles d'ingénieurs, 8 IUT et un INSPÉ lui-même établi sur 5 campus différents), l'UL reflète aussi une importante diversité d'unités. A l'échelle d'un établissement de cette taille, **la prise en compte de la laïcité se structure autour d'une organisation en central fière de ses diversités et respectueuse des initiatives locales** liées aux spécificités du territoire et des composantes.

Sur les quatre départements desservis par l'Université de Lorraine, la Moselle offre une **spécificité au regard de la laïcité unique en France** au même titre que les deux départements alsaciens. En effet, au moment du vote de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905 qui conduit à définir la laïcité telle que nous l'appliquons aujourd'hui, l'Alsace et la Moselle faisaient partie de l'Allemagne. Redevenus français, ces trois départements ont conservé ce régime concordataire conférant certaines particularités, notamment dans le domaine de l'enseignement public, y compris dans le supérieur. Le département de théologies de l'Université de Lorraine à l'UFR Sciences Humaines et Sociales de Metz est issu de cet héritage et contribue ainsi à la richesse de la diversité de l'offre de formation avec des diplômes d'état en licence, master et doctorat ou encore l'habilitation à diriger des recherches ; en convention avec des établissements catholiques il propose également le baccalauréat canonique, la licence canonique de théologie et le doctorat canonique de théologie. Depuis 2018 une chaire est ouverte en théologie islamique, venant compléter l'expertise déjà présente sur le christianisme et le judaïsme. Comme mentionné dans une vidéo sur Youtube, le Département de théologies propose une formation, en présence ou à distance, unique en France car elle est **la seule formation publique en théologie sans affiliation confessionnelle**. Elle est articulée autour de l'étude des trois grandes traditions monothéistes (judaïsme, christianisme, islam) et de leur diversité. Le département propose également un Diplôme d'Université, le **DU RELIENS (Religions, laïcité et inclusion sociale)**, un diplôme de formation civile et civique reconnu par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et par le Ministère de l'Intérieur.

L'INSPÉ de Lorraine, à travers ces cinq campus (Bar-le-Duc, Épinal, Montigny-lès-Metz, Nancy-Maxéville et Sarreguemines) est également une composante de formation où la laïcité trouve sa pleine expression. Une référente laïcité coordonne un nombre important de projets, en particulier sur certains campus, à destination des étudiantes, des étudiants et des personnels en lien avec les écoles et les acteurs du territoire.

ÉLÉMENTS DE GOUVERNANCE LIÉS À LA LAÏCITÉ (RAPPEL)

Le vice-président EDI (Égalité – Diversité- Inclusion) anime la politique éponyme avec l'équipe politique et la Présidente. Il est à la fois le référent égalité, le référent racisme et antisémitisme et **le référent laïcité de l'établissement** pour répondre aux exigences du MESR. Il bénéficie d'une lettre de mission de la Présidente lui permettant d'exercer chacune de ces responsabilités. La fonction de référent laïcité s'effectue en collaboration étroite avec la direction des affaires juridiques (DAJ).

Le comité EDI, comprenant des élus des conseils et des membres de l'administration animé par **un président du comité EDI** (élu des conseils), est chargé de préparer les travaux du conseil de la vie universitaire sur les questions relatives aux orientations de la politique EDI dans le cadre d'un

schéma directeur EDI dont il est également chargé de la mise en œuvre et du suivi. Ce **schéma directeur EDI inclut un volet laïcité**, et de façon plus globale il est intégré dans un schéma directeur ayant pour cadre la Responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

Le comité EDI a proposé aux conseils un schéma directeur EDI en six axes :

1. Lutter contre les VDHA (violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes) envers les personnels, les doctorant-es, les étudiant-es
2. Renforcer l'enseignement, la formation et la recherche en EDI
3. Développer l'engagement interne et les partenariats en matière d'EDI
4. Garantir l'égalité entre les femmes et les hommes
5. Assurer l'inclusion des personnels et des étudiant-es en situation de handicap
6. Investir les autres thématiques, en particulier : LGBT+ ; diversité culturelle, racisme et antisémitisme ; **expression religieuse et laïcité**.

En plus des actions spécifiques prévues dans l'axe 6, tel que la mise en place d'un module de formation en ligne permettant de toucher toute la communauté universitaire ou encore l'augmentation du nombre d'événements en particulier à l'occasion de la journée de la laïcité, **les axes 1, 2 et 3 intègrent également des activités relatives à la laïcité**. C'est par exemple le cas pour la recherche en matière d'EDI (axe 2) avec le projet d'identifier et de suivre les travaux des chercheurs et des chercheuses de l'établissement ayant une expertise dans le domaine des religions, des croyances et de la laïcité.

1. L'ORGANISATION DE LA FONCTION DE RÉFÉRENT DANS L'ÉTABLISSEMENT

UNE LAÏCITÉ PLEINEMENT INTÉGRÉE À LA POLITIQUE EDI DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement s'est doté d'une mission égalité en 2013 avec la désignation d'une chargée de mission éponyme, une enseignante-chercheuse accompagnée de la déléguée aux relations et conditions de travail. **En 2015, la mission s'est ouverte à la prévention des discriminations incluant le critère de croyances ou de religion et par conséquent le respect de la laïcité** avec l'arrivée d'un nouveau chargé de mission égalité – diversité – inclusion (EDI) qui a rejoint l'équipe politique en tant que vice-président EDI depuis 2017. L'Université de Lorraine a été la première université française en 2015 à se doter d'une telle mission, à réaliser une enquête de perception des discriminations en 2017 (y compris sur le critère de religion ou croyances) et à disposer à partir de 2018 d'un dispositif de signalement et de traitement des discriminations, préfigurant le décret du 13 mars 2020 qui prévoyait l'obligation pour les administrations de se doter d'un tel mécanisme.

Comme l'illustre la figure 1, l'EDI à l'Université de Lorraine désigne la partie éclairée d'un objet à deux faces visant à lutter contre les discriminations, les harcèlements (discriminatoire, sexuel, moral, scolaire) et les violences, en particulier les VSS, qui renvoient à la face obscure de l'humain et/ou des organisations qui les produisent, **y compris en matière de religion ou d'atteinte à la laïcité**.



Fig. 1 : la politique EDI à l'Université de Lorraine

Dans cette organisation à deux faces, **la fonction de référent laïcité s'exerce** :

- **côté "face sombre"** pour le traitement des atteintes à la laïcité ou les activités de conseil, voire de médiation du référent, en lien avec les services dédiés, en particulier la **Délégation à l'amélioration des relations et à la régulation des conflits (DARRC)** et la DAJ (Direction des affaires juridiques) (cf. partie 2 de ce rapport)
- **côté "face éclairée"** pour la formation et la sensibilisation au principe de la laïcité au sein de l'établissement, en lien avec les services dédiés, en particulier **la mission EDI** et les cellules EDI (cf. partie 3 et 4 de ce rapport)

Le vice-président EDI qui est aussi le référent laïcité de l'établissement couvre et coordonne les deux faces de cette organisation politique et agit avec les services dédiés.

2. LES ACTIVITÉS DE CONSEIL OU DE MÉDIATION DU RÉFÉRENT ET LES ATTEINTES À LA LAÏCITÉ

2.1. ACTIVITÉ DE CONSEIL

Nouveauté 2024 : referent-laïcité@univ-lorraine.fr

Les sollicitations pour toute question relative à la laïcité peuvent désormais s'effectuer depuis une nouvelle adresse créée en août 2024. **Le cabinet de la présidente, la DAJ et le VP EDI** sont destinataires des messages envoyés à cette adresse et se coordonnent pour apporter une réponse aux questions posées.

La communication de cette adresse ayant été faite surtout à l'occasion de la journée de la laïcité en décembre, aucun message ne nous est parvenu en 2024. **Trois sollicitations de conseil** ont tout de même été dénombrées avant la mise en place de cette adresse :

- Deux personnels qui avaient été questionnés par des étudiants à propos de la mise à disposition de salle de prière. Un message argumentant la position de refus de l'établissement à cet égard leur a été communiqué.
- Une autre question a également porté sur des demandes d'étudiants sollicitant une autorisation d'absence pour la fête de l'Aïd. La réponse donnée expliquait que pour les formations où l'assiduité aux cours est obligatoire, dans la mesure où la demande concerne l'une des grandes fêtes des principales religions et que la date ne correspond pas à un jour d'examen, l'autorisation d'absence est accordée sur demande de l'étudiant.

2.2. TRAITEMENT DES VIOLENCES ET DES DISCRIMINATIONS

Nouveauté 2024 : stop-violences@univ-lorraine.fr

En septembre 2024, le dispositif de traitement des situations de VSS et discriminations (personnels et étudiants) créé en 2018 et celui de situations de harcèlement moral créé en 2020 (réservé aux personnels, aux doctorants et aux doctorantes) ont fusionné donnant lieu à un dispositif unique avec une nouvelle adresse de signalement des actes de violences internes à l'établissement : le dispositif d'écoute et de traitement des situations de violences internes.

La Délégation à l'amélioration des relations et à la régulation des conflits (DARRC) pilote ce dispositif ouvert à l'ensemble de la communauté (personnels, doctorants, doctorantes, étudiants et étudiantes), en lien avec d'autres services ou directions, en particulier la DAJ. Une coordinatrice du dispositif et quatre personnes chargées d'écoute, dont trois psychologues, sont placées sous la responsabilité de la Déléguée ARRC. Ces personnes interviennent également en appui de la "face éclairée" dans des actions de formation ou des projets transversaux. **Les discriminations liées à la religion et les atteintes à la laïcité sont gérées à ce niveau** en lien avec la DAJ et le cabinet de la présidente.

Les chiffres communiqués au CORAH57 (Comité opérationnel contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-lgbt+ du département de Moselle) début mars, témoignent en 2024 de 11 signalements pour racisme et 7 pour Lgbt-phobies mais aucun pour antisémitisme ou pour discrimination liée à la religion. **La religion, les croyances ou les atteintes à la laïcité n'ont pas été un motif de saisine du dispositif en 2024.**

3. LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION AU PRINCIPE DE LA LAÏCITÉ

La **mission EDI** est le service de l'Université de Lorraine qui met en œuvre le schéma directeur de la politique EDI. Placée sous la responsabilité de la Délégation RSE (Responsabilité sociétale et environnementale), elle participe au développement des actions de prévention (veille, information, sensibilisation et formation) sur l'ensemble des thématiques de la politique EDI **incluant l'expression religieuse et la laïcité**. La mission EDI est animée par un **Délégué EDI**, également en charge du handicap, et **une chargée de projets EDI** qui anime le réseau des cellules EDI.

Le réseau des cellules EDI, coordonné par la mission EDI en central, est actuellement constitué d'une trentaine d'unités de proximité en local, qui rassemblent au sein des composantes et/ou des campus un groupe de personnels et d'étudiants animé par **une ou un référent EDI**. Les **membres des cellules EDI** agissent par des actions de communication à la prévention des violences et discriminations. Les cellules EDI ont dans leur périmètre d'action de prévention **l'ensemble des thématiques EDI incluant l'expression religieuse et la laïcité**.

3.1. LES FORMATIONS POUR LES PERSONNELS

Le **catalogue de la formation des personnels** propose une rubrique EDI avec une dizaine de formations chaque année dont une consacrée aux « **valeurs de la république et à la laïcité** » assurée par une ou un formateur de niveau 1 ou 2 selon la nomenclature définie par l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui pilote cette formation en cascade. Moins d'une dizaine de personnels ont suivi cette formation en 2024. Le module « **Les fondamentaux de la laïcité** » sur la plateforme interministérielle Mentor est également proposé aux agents mais nous n'avons pas d'information sur le suivi effectif de la formation (nombre et profil des agents).

3.2. L'ESPACE EDI SUR ARCHE POUR LES PERSONNELS ET LES ÉTUDIANTS

L'ensemble des personnels et des étudiants ont accès à **un espace sur la plateforme Moodle Arche présentant les thématiques de l'EDI** à l'Université de Lorraine incluant un volet consacré à l'expression religieuse et à la laïcité. Ce volet rappelle le principe de laïcité et propose une capsule vidéo tournée sur un campus de l'établissement mettant en scène trois amis de promotion dont une étudiante de confession juive et l'autre musulmane qui explique le principe de laïcité du point de vue des usagers du service public.



Fig.2 : Images extraites de la capsule video « Laïcité et expression religieuse à l'université »

3.3. SENSE, LE COURS EN LIGNE OBLIGATOIRE (NOUVEAUTÉ 2024)

Félicitations !



Vous avez terminé et validé le module **SENSE S1**.

Testé en 2023 auprès de 3000 étudiants, le module EDI du cours SENSE (Se saisir des Enjeux Sociaux et Ecologiques) a été étendu depuis septembre 2024 à l'ensemble des étudiants de licence, BUT et DEUST de l'établissement. **29 000 étudiants ont cette année l'obligation de suivre ce module EDI de 2 heures** dont un chapitre qui présente la laïcité incluant :

- la capsule vidéo ci-dessus mentionnée
- les chiffres de l'enquête de 2017 concernant la discrimination liée à la religion ou aux croyances
- des connaissances et des informations à propos de la laïcité à l'UL
- la charte de la laïcité du MESR que l'étudiant est obligé de télécharger pour valider le module.

3.4. EDI CAMPUS-TOUR (NOUVEAUTÉ 2024)



Du 1er au 24 octobre 2024, la mission EDI est allée au-devant des personnels et des étudiants sur une quinzaine de campus en Lorraine à bord d'un véhicule spécialement aménagé. L'EDI Campus Tour, c'est une campagne de sensibilisation itinérante concernant les thématiques de l'EDI incluant la laïcité. Des animations et des supports de communication sont proposés, en particulier concernant le nouveau dispositif d'écoute et de traitement des situations stop-violences@univ-lorraine.fr.

4. LES ÉVÉNEMENTS OU FAITS MARQUANTS 2024

La journée de la laïcité a donné lieu aux principaux événements ou faits marquants en 2024 organisés par la mission EDI ou des composantes de formation ou de recherche, parfois avec des partenaires du territoire.

4.1. CRÉATION D'UNE PAGE WEB DÉDIÉE À LA LAÏCITÉ



Ouverte à l'occasion de la journée de la laïcité, cette page web gérée par la mission EDI résume l'essentiel de la laïcité pour les étudiants et les personnels avant de donner les contacts pour conseils ou signalement de violences internes. Elle propose également au téléchargement :

- un flyer spécialement créé intitulé « Mode d'emploi de la laïcité à l'UL »
- la charte de la laïcité du MESR
- le guide de la laïcité de France Universités
- le bilan laïcité 2024 de l'établissement communiqué au référent ministériel

<https://www.univ-lorraine.fr/egalite-diversite-inclusion/laicite/>

4.2. LE CAFÉ EDI SPÉCIAL LAÏCITÉ

Un café EDI est organisé en visioconférence environ toutes les 6 semaines pendant une heure trente sur le temps de la pause méridienne autour d'une thématique précise, comme la transidentité ou encore les discriminations avec la participation de la déléguée régionale du Défenseur des droits. Ces cafés sont principalement organisés pour les référentes et référents des cellules EDI en complément des réunions en présentiel qui se déroulent sur une demi-journée trois fois par an.

Le 29 novembre, le thème du café EDI était consacré à la laïcité avec :

- la présentation par le référent laïcité et VP EDI des enjeux de la laïcité à l'UL,
- la proposition par la mission EDI et la direction de la communication de nouveaux outils : page web, flyer
- des échanges concernant des situations questionnant la laïcité avec la participation de la DAI

4.3. LA JOURNÉE « FAIRE VIVRE LA LAÏCITÉ : ACTIONS ET OUTILS »

Co-organisée par le département de théologies de l'UFR SHS à Metz et la préfecture de Moselle, cette journée de formation ouverte aux agents de la fonction publique s'est déroulée le 12 décembre à l'IRA de Metz.

Une centaine de personnes ont participé à la conférence de Jean Baubérot et aux ateliers proposés.



<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/28192>

4.4. LE COLLOQUE SUR « LE THÈME DE L'ACTUALITÉ DE LA LAÏCITÉ »

Organisé le 9 décembre par la faculté de droit, de sciences économiques et de gestion de Nancy et d'Epinal, ce colloque proposait quatre conférences sur les enjeux de la laïcité en 2024 :

- **L'actualité de la laïcité dans l'Education Nationale** par François de Souza professeur agrégé d'histoire-géographie à l'Université de Rennes et membre de l'équipe académique de formateurs Laïcité et Valeurs de la République de Bretagne.
- **La laïcité de quoi parle-t-on ?** par Elodie Derdaele, Docteur en droit public, spécialité droit constitutionnel et Maître de conférences à l'Université de Lorraine,
- **La conciliation jurisprudentielle de la neutralité religieuse et du respect des croyances. Subtilité ou ambiguïté ?** par André Moine, Maître de conférences en droit public à la Faculté de Droit de l'Université de Lorraine.
- **La neutralité envers les choix de vie, une question de laïcité** par Claude PROESCHEL, Professeur des universités en Sciences politiques.

<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/28274>

4.5. ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR L'INSPÉ DE LORRAINE



La thématique de la laïcité est présente tout au long de l'année dans les enseignements dispensés par l'INSPE de Lorraine et donne lieu à l'occasion de la journée de la laïcité à une série d'événements sur les différents sites : <https://factuel.univ-lorraine.fr/node/28204>

A Nancy-Maxéville quatre interventions suivies d'ateliers :

- Laïcité et éducation : constats et enjeux par Sylvie PIERRE, référente laïcité, Maîtresse de conférences
- La laïcité du point de vue juridique par Leonard MATALA-TALA, Maître de Conférences HDR de Droit Public ; IAE NANCY School of Management / Université de Lorraine
- Laïcité et territoire : regards d'un élu par Christophe CHOSEROT, Maire de Maxéville
- Laïcité en Europe : le rôle et les actions d'Europe direct par Roxane LEDARD, Coordinatrice CRISTEEL | EUROPE DIRECT Lorraine Grand Est.

Atelier 1 : Visite de l'exposition « Couleurs d'humanisme » Centre des mémoires Michel DINET, avec Sylvie PIERRE

Atelier 2 : Laïcité et antisémitisme : rôle et actions de la LICRA avec Grégoire BOUVIER, avocat, ex-président de la LICRA

Atelier 3 : Fabrique d'animations sur la laïcité autour du conte co-construit avec une Intelligence Artificielle.

Porteurs : Marie-Cécile PERRIN, directrice AROEVEN et Line PARENT-BALTEAU, administratrice de l'AROEVEN et de la Maison de l'Engagement et de l'Initiative des JEunes en territoires Collectif interacteurs Valeurs de la République LAICITE54

Atelier 4 : Escape game autour des valeurs de la République avec Barbara PIERRAT-KLOSTER, médiatrice de ressources et services Réseau Canopé – Atelier 54

Atelier 5 : La perception du ciel : des mythes aux sciences de l'univers, avec Sébastien GIROUX. (Planétarium INSPÉ de Lorraine / Maison pour la science, Maxéville).

Atelier 6: UFAL, la laïcité tout simplement, avec Gilles LARIDANT, UFAL (Union des Familles Laïques) de Meurthe et Moselle

Présentation de séances d'animation en classe.